

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 22	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six janvier à dix-neuf heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni en conseil municipal à la salle du conseil en mairie de Vourles, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire.
Ont voté : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0	Étaient présents : Catherine STARON, Thierry DILLESEGER, Elyane CLOP, Pascale MILLOT, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Jean Pierre COMBLET, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Christophe CUOQ, Véronique PROT, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Jean Marie CARRE, Claire RENOUPREZ, Serge MICHAUT, Anne-Marie ISSARTIAL, et Valérie CHANUT Absents : Ernest FRANCO, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Christophe PINEL, Adeline FILLOT et Philippe RISCH Pouvoirs : Ernest FRANCO (pouvoir donné à Catherine STARON), Pascale TURMEL LOTTEAU (pouvoir donné Véronique P'ROT), Adeline FILLOT (pouvoir donné à Valérie CHANUT), Philippe RISCH (pouvoir donné à Fabien DUMAS) Secrétaire de séance : Françoise ROUBIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2023-010
SEANCE DU 26/01/2023**

OBJET : Dénomination de voie et rondpoint

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Madame le Maire signale l'intérêt de donner une dénomination aux voies et places publiques de la commune et rappelle qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer librement sur ce choix.

Madame le Maire explique que la voie de desserte n'a aucune appellation officielle, or cela ne facilite pas sa gestion.

Deux choix sont proposés

- rue Jean-Baptiste François Pompallier
- et Jean Stetten

La majorité des membres du conseil municipal optent pour la 1^{ère} proposition, et Mmes Clop, Chenau, Millot et Prot optent pour la seconde proposition.

Cette voie débouche sur un nouveau rondpoint qu'il convient de nommer.

Le conseil municipal,

Madame Catherine STARON, Maire, entendue

A l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE De nommer la voie « rue Jean-Baptiste François Pompallier » et le rondpoint « rondpoint de la croix des rameaux »

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Catherine STARON



Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Catherine STARON



Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20230126-2023-010-DE
Date de télétransmission : 30/01/2023
Date de réception préfecture : 30/01/2023